



Séparer une fratrie déjà en garde alternée

Par **mona16**, le **08/10/2013** à **15:51**

Bonjour,

je suis divorcée depuis 3 ans, nous avons établi une garde alternée hebdomadaire pour nos 2 enfants de 7 et 11 ans. Depuis la fin de l'été mon ex mari souhaite changer l'alternance en 15 jours mais en séparant les deux enfants une semaine sur deux ... ce qui ferait par exemple : une semaine l'ainé chez moi le second chez son père, la semaine suivante les deux chez moi, la semaine encore d'après l'ainé chez son père et le petit chez moi et enfin la dernière semaine les deux enfants chez leur père ... et ainsi de suite ... Rien qu'en l'écrivant j'en perds mon latin ... alors deux enfants dans cet espèce de planning je n'ose imaginer !

Comme j'ai refusé, mon ex souhaite aller voir le JAF pour faire valider sa demande et, si elle lui est refusée il demandera la garde exclusive pour moi !

Il y a-t-il une chance pour que le JAF accepte cette alternance ?

merci d'avance à ceux ou celles qui pourront m'apporter une réponse.

Mona

Par **cocotte1003**, le **08/10/2013** à **18:38**

Bonjour, il est difficile de connaître par avance la décision d'un juge mais le mode de fonctionnement envisagé semble très compliqué et sans votre accord a peu de chance d'être validé. Votre ex pet effectivement refuser de continuer la garde alternée S'il n'a pas un motif sérieux classique mais cela risque de lui être préjudiciable face à vos propres demande, cordialement